

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE THORAME BASSE

Séance du lundi 21 septembre 2020

Date de la convocation: 15/09/2020

Membres en exercice :
11

L'an deux mille vingt et le vingt-et-un septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bruno BICHON

Présents : 9

Présents : Bruno BICHON, Robert IMHOFF, Monique JANIN, Florence FOURNEAU, Nicole HOGGE, Emmanuelle CANINO, Caroline CHAILLAN, Didier VIAL, Micaël REBOUL

Votants: 11

Représentés: Florine SENES par Bruno BICHON, Alejo VILLAVERDE par Didier VIAL

Pour: 11

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Florence FOURNEAU

Objet: TARIFS DES CIMETIERES - DE_2020_066

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE qu'à compter du 1er janvier 2021, les prix des concessions funéraires seront de:

Trentenaire (2 places pleine terre) 2,5m2 :320 euros
Perpétuelle (pleine terre ou caveau) 2,5m 2 :800 euros
5 m2 :1600 euros

Caveau communal :15 euros par mois (le mois entamé est dû)

Fait et délibéré ce jour

Le Maire

Bruno BICHON

